



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-141835>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-141835

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Beaucaire (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21300032600016

Ville : Beaucaire

Code postal : 30300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-028

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : M le Président du Syndicat Intercommunal de la Piscine Beaucaire-Tarascon

Adresse mail du contact : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 466599003

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion de plein droit relatifs aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC1 (dernière version) ou le DUME)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC2 (dernière version) ou le DUME).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations (40.0 %) 1.1-Prix total TTC de la DPGF (30.0 %) 1.2-Prix horaire en HT d'un technicien avec déplacement comprenant la main d'oeuvre et toutes suggestions (3.5 %) 1.3-Prix horaire en HT avec déplacement comprenant la main d'oeuvre et toutes suggestions (3.5 %) 1.4-Remise sur la fourniture (3.0 %) 2-Valeur technique (appréciée au regard du cadre du mémoire technique fourni par le pouvoir adjudicateur détaillant les sous-critères). (60.0 %) 2.1- Procédure mise en place pour respecter les délais d'intervention, de dépannage et de réactivité (15,0 %) 2.2-Moyens techniques et humains disponibles (organisation, effectifs, qualification des agents dont le justificatif de capacité de formation de l'entreprise, ainsi que les justificatifs de formations sur le matériel pour les travaux de maintenance de niveau 3 et 4 définis dans la NFS 61 931(obligatoire), niveau de compétence).(30,0 %) 2.3-Les circuits d'approvisionnement en pièces détachées.(15,0 %)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance d'un système de sécurité incendie Cat A (Alarme de type 1) de la piscine de Beaucaire-Tarascon

Code CPV principal - Descripteur principal : 31625200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maintenance d'un système de sécurité incendie Cat A (Alarme de type 1) de la piscine de Beaucaire-Tarascon

Lieu principal d'exécution du marché : Piscine Intercommunal Beaucaire-Tarascon, 3 rue de l'écluse, 30300 Beaucaire

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 120000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite des lieux est obligatoire. Cette visite aura pour objet de présenter l'ensemble du bâtiment et annexes de la piscine intercommunale de Beaucaire-Tarascon.

Autres informations complémentaires : Syndical Intercommunal de la Piscine Beaucaire-Tarascon, Place Georges Clemenceau,30300 Beaucaire Retrait du dossier de consultation : Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation. Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de

réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Type de contrat : Le présent contrat est un marché mixte composé d'un prix global et forfaitaire et d'un accord-cadre mono attributaire à marchés subséquents conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 30 000 € HT. L'accord-cadre est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents pour les prestations non-prévues par le CCTP et non-inscrites au DPGF, et directement liées à l'objet du marché (Maintenance corrective). Dans le cadre des réparations supérieures à 300 € HT, le pouvoir adjudicateur pourra conclure, des marchés subséquents liés à l'objet du contrat pour satisfaire son besoin. Dans le cadre des réparations supérieures à 300 € HT, le titulaire devra fournir à la collectivité, un ou plusieurs devis. Le prestataire attributaire du présent accord cadre doit joindre à sa facture un document attestant du prix d'achat de la fourniture qu'il vend à la collectivité. Les prix formulés devront être inférieur ou égaux au tarif public en vigueur. Durée : Le contrat est conclu à compter du 28 mai 2025 ou de la date de notification, pour une période initiale de 1 an. Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Dans le cadre de la maintenance préventive, le titulaire devra effectuer une visite par an. Dans le cadre de la maintenance corrective, le titulaire s'engage à intervenir selon les délais suivants : Temps d'intervention : 2 H/ Temps de dépannage : 8 H/ Temps de réparation : 72 H. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres pris sur le budget du SIVU. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Cautionnement et garanties exigées : Article 6 et 7 du CCAP Forme juridique du groupement : Article 2-2 du RC Renseignements complémentaires : Article 8.1 du RC Négociation : Article 7.3 du RC Information des candidats non retenus : Article 8.3 du RC Conditions de remise des offres et des candidatures : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches-securises.fr> Procédures de recours et voies de recours : Article 8.2 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/12/2024